



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Séance du conseil municipal du 9 janvier 2023

**COATICOOK, le 9 janvier 2023** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait des interventions multiples en raison des conditions climatiques dans la période des Fêtes. La coupe d'arbres sur le chemin Riendeau se poursuit. Des réparations de nids de poule ont été réalisées en secteur urbain et rural ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont réalisé plusieurs interventions découlant des grands vents du 23 décembre. Des raccordements de nouveaux clients ou des travaux de modification de branchement ont été fait.s Les nouvelles bornes de recharge au parc Chartier ont été installées ;
- Division des infrastructures, l'équipe a effectué l'installation des équipements de mesure des débordements. Lors des pluies du 23 décembre, plusieurs débordements de puisards ont nécessité des interventions. Plusieurs corrections sur le réseau ont été réalisées au cours du mois ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont effectué des inspections et des interventions suite à la météo turbulente du 23 décembre. Divers travaux d'entretien ont été faits dans les bâtiments municipaux et les parcs. Le personnel s'affaire à la préparation du stationnement de la station de lavage.

#### Loisirs

##### Participation financière au Mérite sportif de l'Estrie

Le conseil municipal reconnaît l'importance de la pratique du sport amateur. La Ville de Coaticook participe au gala Mérite Sportif Estrie à titre de partenaire supporteur pour un montant de 500 \$.

## Entente entre la Ville de Coaticook et Monsieur Yan Lafond pour l'entretien de la patinoire au parc Kennedy

La Ville de Coaticook désire assurer l'entretien de la patinoire et du bâtiment du parc Kennedy. Le conseil municipal a décidé de mandater monsieur Yan Lafond pour l'entretien de la patinoire du parc Kennedy.

### **Services extérieurs**

#### Appui à la demande de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec afin que le ministre amende son projet de Loi no. 2 pour limiter la hausse du tarif d'achat d'énergie au plus bas taux proposé, soit celui du tarif domestique

Étant donné l'inflation actuelle dans le domaine de l'électricité et le besoin d'investir dans la croissance pour l'électrification dans le but de décarboner le Québec, une hausse plus élevée des achats d'énergie par opposition à la hausse des ventes d'énergie crée un manque pour subvenir à la hausse des coûts. Le conseil municipal a donc pris la décision d'appuyer la démarche de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec afin que le ministre amende son projet de loi no 2 pour limiter la hausse du tarif d'achat d'énergie au plus bas taux proposé, soit celui du tarif domestique.

#### Réquisition pour l'achat de deux camions pickup Ford Maverick XLT TA Super Crew 2023

La Ville de Coaticook souhaite poursuivre le remplacement des véhicules en diminuant son empreinte écologique. Dans cette optique, le conseil municipal désire faire l'achat de deux camions pickup Ford Maverick XLT TA Super Crew 2023. Le conseil procédera à l'achat des deux véhicules auprès de la compagnie Maurais automobile ltée au montant de 73 602 \$ plus les taxes applicables.

### **Administration et conseil**

#### Nomination d'un maire suppléant (double mandat)

Tous les 4 mois, le conseil municipal procède au changement du maire suppléant. Ce dernier sera appelé à remplacer le maire dans ses fonctions à la Ville et à la MRC advenant qu'il soit dans l'impossibilité d'assurer sa charge. Le conseiller, monsieur Gaétan Labelle sera nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er février 2023.

#### Octroi d'une aide financière de 3 000 \$ à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de Coaticook pour l'organisation du Souper du maire qui se tiendra le 1<sup>er</sup> février prochain à 19 H 30

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Souper annuel du maire. Les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 3 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook.

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications  
819 849-2721, poste 256